

DEMANDE D'ADHÉSION

Association Française des Opérateurs sur Co-produits Industriels

Société:

Adresse:

Adresse facturation
(si différente)

Téléphone:

Forme juridique:

Capital:

Objet social:

Représentée par: Madame/ Monsieur

Mobile:

E-mail:

Poste:

demande son adhésion à l'Association Française des Opérateurs sur Co-produits Industriels (AFOCO) en qualité de membre actif.

Nous nous engageons formellement, en cas d'agrément, à respecter les statuts de l'Association.

Nous nous engageons également à verser la cotisation annuelle qui est maintenue à 2200€ HT pour l'année 2024, dès réception de la facture qui sera adressée en temps voulu.

Date:

Signature

FICHE DE PRÉSENTATION

Type de produits traités :

Lieux d'activité :

Tonnages annuels par type de produits :

Sociétés liées (holding, filiales, partenaire) dont l'activité est en relation avec les objectifs de l'AFOCO :

Références ou informations complémentaires :

Date + Nom et qualité du signataire

Signature



Pourquoi adhérer à l'AFOCO ?

AFOCO, première association française dédiée à la promotion des matériaux alternatifs industriels de haute performance, s'engage activement à promouvoir l'utilisation de matériaux alternatifs issus du traitement des co-produits industriels minéraux.

● **Bâtir ensemble l'avenir de la construction durable**

Devenez un acteur clé de la transition écologique dans la construction, valoriser l'utilisation des matériaux alternatifs auprès des maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage et donneurs d'ordre, en créant un réseau solide d'industriels partageant la même vision pour le développement pérenne et durable de la filière.

● **Promouvoir les matériaux alternatifs industriels**

L'AFOCO assure la promotion de tous les matériaux alternatifs issus du traitement des co-produits industriels minéraux. Notre objectif commun est de valoriser ces matériaux alternatifs dans l'industrie et le BTP, en remplacement des matériaux traditionnels qui sont souvent prélevés dans le milieu naturel.

● **Accompagner l'innovation au cœur des avancées techniques**

L'AFOCO facilite l'intégration des réglementations et guides de normalisation liés aux matériaux alternatifs.

L'AFOCO valorise une veille constante sur les évolutions techniques de la profession, vous tenant informés des dernières avancées dans ce domaine en évolution.

● **Intégrer un réseau d'opportunités et de synergies**

Notre association vous offre une vue d'ensemble privilégiée sur le secteur professionnel, vous permettant de bénéficier des synergies entre les différentes composantes de l'industrie. Vous aurez ainsi l'occasion de tisser des liens solides avec d'autres acteurs du secteur lors de nos rencontres, tels que les groupes de travail et les nombreuses manifestations que nous organisons.

● **Représenter la profession auprès des pouvoirs publics**

En adhérant à l'AFOCO, vous contribuez activement à améliorer la représentativité de la filière des matériaux alternatifs. Ensemble, nous pouvons faire entendre notre voix auprès des instances décisionnaires et promouvoir davantage l'utilisation des matériaux alternatifs dans les projets de construction. Plus nous serons nombreux, plus notre impact sera significatif pour construire un avenir responsable et durable dans l'industrie de la construction.

● **Développer un réseau sans frontière**

Consciente de la disparition progressive des frontières commerciales et normatives entre les pays, l'AFOCO développe son réseau de partenariats en Europe avec Euroslag et en Amérique du Nord avec NSA.

L'AFOCO participe activement aux commissions de normalisation au niveau français et européen. Ses travaux de qualité répondent aux problématiques internationales et sont estimés par les instances européennes et nationales.

**Ensemble, nous pouvons créer un avenir durable
et promouvoir l'innovation responsable.**